

RENTRÉE 2021-2022

DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE



Contact presse

Célia DAHAN

Tél : 01 47 29 32 32

cdahan@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Communiqué de presse | 3 |
| OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL..... | 5 |
| Les travaux menés dans les collèges..... | 5 |
| Ouvertures et chantiers en cours | 5 |
| Les études engagées | 7 |
| Améliorer la performance énergétique des bâtiments | 8 |
| Utilisation de matériaux biosourcés : vers l'exemplarité | 8 |
| Accessibilité..... | 9 |
| La créativité au service d'un environnement scolaire plus végétalisé | 9 |
| LE NUMÉRIQUE OUVERT À TOUS..... | 10 |
| L'Environnement Numérique de Travail..... | 10 |
| L'innovation numérique au service des plus fragiles..... | 11 |
| La poursuite du déploiement d'équipements numériques innovants et d'objets connectés | 11 |
| PASS + HAUTS-DE-SEINE - YVELINES..... | 12 |
| ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES..... | 14 |
| LES MEDAILLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE | 14 |
| UNE RESTAURATION SCOLAIRE QUALITATIVE | 15 |
| La restauration scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine..... | 15 |
| Extension progressive des sites de production sur place..... | 15 |
| LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS | 17 |
| Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves | 17 |
| PREMIS | 17 |
| La médiation, un outil pour favoriser le bien-être au collège..... | 17 |
| Les classes créatives..... | 18 |
| Les ateliers pédagogiques | 19 |
| Suscitez l'engagement des équipes pédagogiques..... | 19 |
| Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle | 20 |
| LES ACTIVITES SPORTIVES | 22 |
| Des pratiques adaptées aux contraintes sanitaires | 22 |
| Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique | 22 |
| Les évènements prévus pour l'année scolaire 2021-2022..... | 22 |

Communiqué de presse

Le 1^{er} Septembre 2021

RENTRÉE 2021-2022 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne au quotidien 75 000 collégiens qui franchiront, dès le 2 septembre, les portes des 98 établissements alto-séquanais. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les équipes départementales se mobilisent pour assurer cette rentrée dans les meilleures conditions. Le Département agit à tous les niveaux de la vie scolaire : rénovation des bâtiments, accès au numérique, restauration scolaire, soutien aux élèves en difficultés, actions d'éducation à la citoyenneté, ateliers pédagogiques. Chaque année plus de 160 M€ sont ainsi consacrés aux actions dans les collèges.

Des mesures pour assurer l'accueil dans le respect du protocole sanitaire

Cette rentrée scolaire est à nouveau marquée par un contexte sanitaire particulier. Le Département se conforme au **protocole sanitaire** instauré par l'Education Nationale et applique les mesures nécessaires pour garantir l'accueil des élèves et du personnel dans les meilleures conditions.

- Dans ce cadre, le Département accompagnera la **campagne de vaccination** des collégiens en permettant l'intervention sur site des équipes mobiles ou en apportant une aide financière aux collèges en difficulté pour assurer le transport des élèves vers les centres de vaccination à proximité.
- De plus, le Département équipera chaque collège de **trois capteurs de CO2** comme préconisé par le protocole sanitaire. Ces capteurs permettront de veiller à une bonne ventilation des espaces, notamment dans les cantines scolaires.
- Enfin, les équipes du Département restent mobilisées pour aider les chefs d'établissement à organiser **l'accueil des demi-pensionnaires**.

Une volonté affirmée d'améliorer la performance énergétique des bâtiments

Avec un budget de **82 M€ dédiés aux travaux et rénovations**, le Département est un **acteur engagé dans la transition écologique** qui réduit l'empreinte énergétique de son patrimoine. Le Département privilégie des **matériaux vertueux** comme le bois à la place du béton et améliore constamment le confort d'usage des espaces. De grands projets de rénovation et de construction sont d'ores et déjà en cours de réalisation ou au stade d'étude.

Notre collectivité veille ainsi à offrir aux collégiens les meilleures conditions d'accueil possibles.

Une restauration scolaire qualitative grâce à l'extension progressive du nombre de sites de production sur place

Depuis 2020, au niveau de la restauration, le Département expérimente la production de repas sur site. Ce choix présente un double avantage : d'une part **améliorer le plaisir gustatif des élèves avec des produits bruts transformés sur place** et, d'autre part, **diminuer le gaspillage alimentaire** grâce à une gestion des quantités au plus près des consommations. Suite au **bilan positif** de l'expérimentation conduite, le Département a décidé d'étendre progressivement ce dispositif. Dès la rentrée 2021, ce sont deux nouveaux collèges qui produiront leurs repas sur place et, d'ici 2026, l'objectif fixé est de parvenir à 20 collèges sur la base d'un rythme annuel compris entre 1 et 7 nouveaux établissements.

Un accompagnement social renforcé pour les élèves boursiers

Dès 2021, le Département financera entre 50 et 100 % de la carte Imagin'R pour les élèves boursiers. Ce nouvel engagement traduit l'attention particulière que le Département apporte à **l'accompagnement social de ses élèves**. Les familles pourront demander cette aide pour le financement du forfait Imagine'R *via* leur **compte Pass +** dès qu'elles disposeront de leur attestation de bourse pour l'année scolaire 2021/2022.

Pass + Hauts-de-Seine / Yvelines est un dispositif ouvert à tous les jeunes de leur entrée à la 6^e et jusqu'à leur majorité. Il s'utilise comme un **porte-monnaie électronique doté** de 80 € pour les jeunes non boursiers et 100 € pour les jeunes boursiers. Ce montant permet de financer des **activités culturelles et/ou sportives** auprès des partenaires affiliés à ce dispositif. Il fédère l'ensemble de l'offre numérique éducative des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines à destination des jeunes.

Un accès numérique ouverts à tous

La crise sanitaire a rendu nécessaire l'accès aux réseaux et outils numériques pour pouvoir poursuivre l'apprentissage. Grâce au Département, **plus de 5 000 collégiens ont pu bénéficier de prêt d'équipement longue durée**. Pour l'année scolaire 2021-2022, le Département va encore accentuer ses actions en faveur de l'enseignement numérique. Le dispositif de prêt sera ainsi étendu pour permettre à davantage de collégiens d'accéder aux services numériques mis à leur disposition comme par exemple l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Le Département fait aussi preuve d'innovation avec la mise à disposition de **robots de téléprésence** pour l'accompagnement des élèves dont l'état de santé ne permet pas une scolarité normale. Après une phase d'expérimentation de deux ans, ce dispositif a été très largement plébiscité par les élèves, leurs familles et les enseignants pour maintenir un lien avec la classe et un sentiment d'inclusion. Véritable **outil de lutte contre l'isolement**, cette technologie sera déployée dès que l'état de santé d'un élève le nécessite.

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse de la rentrée scolaire 2021-2022.

Contact presse

Célia DAHAN

Tél : 01 47 29 32 32

cdahan@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL AUX COLLÉGIENS

Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Dans ce cadre, le Département a entrepris plusieurs grands travaux de rénovation pour garantir des meilleures conditions d'accueil aux élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation.

Ouvertures et chantiers en cours

2021 – 2023

Antony – Collège Anne Frank

Jusqu'en 2023, le Département réhabilitera les installations dans le respect de l'œuvre architecturale initiale de Jean Nouvel. Les travaux porteront sur l'ouverture des espaces de travail au rez-de-chaussée et la végétalisation de la cour. Une attention particulière est prêtée aux enjeux environnementaux et à la réduction de la consommation énergétique.

Coût prévisionnel des travaux : 39 M€.



CD92/LAURENT THION

Juillet 2021 - 2023

Ville d'Avray – La Fontaine du Roy

À compter de juillet 2021 et pour une durée de deux ans, les travaux permettront la mise en conformité des bâtiments, offriront plus de confort aux usagers et répondront aux engagements environnementaux du Département. Le collège restera ouvert pendant toute la durée des travaux. Ceux-ci permettront de réduire de 40% les consommations énergétiques actuels du bâtiment.

Coût prévisionnel des travaux : 32 M€.

En juillet 2021, les travaux d'agrandissement des locaux ont débuté et dureront jusqu'en février 2022. Les travaux consistent en la création d'une infirmerie, d'une salle commune et d'un bureau d'accueil ainsi que le réaménagement de la cuisine, de la salle à manger et de la zone de livraison.

Coût prévisionnel des travaux : 1 M€.



BOUYGUES BATIMENT IDF / EPICURIA

Printemps 2022 – 2024

Malakoff – Collège Henri Wallon

Au printemps 2022, le Département initiera les travaux de reconstruction du collège Henri Wallon sur la commune de Malakoff sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments pourront accueillir 600 élèves (contre 440 actuellement) et le collège disposera de son propre gymnase ouvert aux associations de la ville. La fin des travaux est prévue en 2024.

Coût prévisionnel des travaux : 32 M€.



VALERO GADAN ARCHITECTES ET ASSOCIES

2021 - 2022

Sur l'année scolaire 2021-2022, le Département va finaliser les travaux de plusieurs établissements :

- **Asnières - Internat du Collège Auguste Renoir** : agrandissement et création d'une infirmerie, d'une salle commune et d'un bureau d'accueil
- **Antony – Collège Henri-Georges Adam** : travaux de réaménagement des espaces extérieurs, augmentation des espaces verts et la réalisation d'espaces de convivialité et d'enseignement en plein air pour les élèves et les enseignants
- **Antony – Collège La Fontaine** : rénovation de l'administration et de la salle des professeurs y compris désamiantage
- **Bois Colombes – Collège Albert Camus** : passage de la cuisine en production sur site
- **Boulogne-Billancourt – Collège Renoir** : réfection des salles de classe du 3ème étage
- **Boulogne-Billancourt – Collège Bartholdi** : rénovation de l'administration et de la salle des professeurs
- **Chatenay-Malabry – Collège Léonard de Vinci** : réfection de la salle des

- professeurs, aménagement de la salle des professeurs d'EPS dans l'ancien logement gardien et rénovation du foyer des élèves
- **Chatenay-Malabry – Collège Masaryk** : réfection des étanchéités
 - **Clichy - Collège Jean Macé** : augmentation des espaces verts pour l'amélioration du cadre de vie, création d'un jardin pédagogique et d'un terrain multisports, création d'une salle supplémentaire
 - **Colombes - Collège Moulin Joly** : réaménagement des espaces extérieurs
 - **Courbevoie – Collège Georges Pompidou** : création d'un bloc sanitaire dans la cour, passage de la cuisine en production sur site
 - **Courbevoie – Collège Les Bruyères** : prolongation des auvents existants
 - **Gennevilliers – Collège Edouard Vaillant** : réaménagement des locaux
 - **Nanterre - Internat du Collège Jean Perrin** : agrandissement, création d'une infirmerie, d'une salle commune d'une salle à manger
 - **Nanterre – Collège République** : réfection du faux plafond du gymnase
 - **Nanterre – Collège Paul Eluard** : réfection de l'aile est du premier étage
 - **Puteaux – Collège Les Bouvets** : création de salles de classe et d'un CDI
 - **Suresnes – Collège Henri Sellier** : réfection de l'étanchéité de la cour

Les études engagées

2021 – 2025

Asnières-sur-Seine – 5^{ème} collège sur le site « Sorbonne Nouvelle »

Ce nouveau collège accueillera 700 élèves et s'inscrit dans un projet de requalification de l'ancien site de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III. Le nouvel établissement disposera d'un gymnase de type B équipé d'un dojo et répondra à une exigence de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie favorisant les énergies renouvelables et avec une empreinte carbone diminuée de 25 % par rapport à un bâtiment standard). La mise en service est prévue en 2025.

Coût prévisionnel des travaux : 33,5 M€.

2023 – 2025

Châtenay-Malabry – Collège Pierre Brossolette

Le Département projette la construction d'un collège pouvant accueillir 700 élèves doté de son propre gymnase. Le collège sera implanté dans le nouvel éco-quartier « La Vallée », un site exceptionnel face au Parc de Sceaux. Les travaux débuteront en 2023 et s'achèveront au premier trimestre 2025.

Coût prévisionnel des travaux : 39 M€.

2023 – 2026

Courbevoie – Collège Alfred de Vigny

Le collège actuel sera reconstruit pour accueillir 585 élèves dans des capacités d'accueil optimales en répondant aux plus hauts standards de performances énergétiques avec un niveau cible « E3C1 ». Le bâtiment sera bio-sourcé et détenteur du label PassivHaus (label allemand qui garantit des performances énergétiques sans précédent). Les travaux débuteront à la rentrée 2023 pour une durée de 3 ans.

Coût prévisionnel des travaux : 25,5 M€.

Améliorer la performance énergétique des bâtiments



Dès 2012, le Département innovait en matière de **performances énergétiques** en passant un des premiers marchés publics pour six collèges sans attendre les directives de l'Etat en la matière. En 2019, le Département a fait le choix de **généraliser cette démarche** avec des Contrats de Performance Energétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout en adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments.

Depuis 2012, l'expérimentation qui a eu lieu dans les six premiers collèges a permis d'économiser plus de 30% d'énergie. Suite à ces résultats probants, le Département a généralisé cette démarche sur 62 collèges avec 40 M€ d'investissement initial. Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges s'achèveront en 2022, permettant, in fine, une **réduction des consommations énergétiques de 28 % à 30 %**

Dans un second temps, 21 autres collèges profiteront de ce plan global, pour atteindre un objectif d'économie d'énergie de plus de 30 à 35%, avec 3 lots de 7 collèges traités successivement.

Les collèges du Département hors CPE font l'objet de projets de réhabilitations lourdes ou de reconstructions engagés qui conduiront à offrir aux Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

D'ici 2024, **570 M€** vont être investis au total par le Département dans cette stratégie énergétique globale. Un investissement qui sera payé, en retour, par un gain considérable en fonctionnement – eau, électricité, gaz, chauffage. Sur une dépense de l'ordre de 6,5 M€ tous les ans, 1,6 M€ pourra être économisé, soit près de 25 %.

Utilisation de matériaux biosourcés : vers l'exemplarité

Le Département des Hauts-de-Seine affirme sa **volonté d'exemplarité sur la performance énergétique des bâtiments**. Dans ce cadre, l'utilisation des matériaux biosourcés diminue l'empreinte environnementale et permet de **développer l'éco-construction dans les chantiers de rénovation et de construction des bâtiments scolaires**. Une matière biosourcée est issue de la biomasse animale ou végétale. Qu'il s'agisse de chanvre, lin, bois, laine, ces matériaux peuvent être trouvés localement et utilisés en matière première dans les produits de construction. Les produits biosourcés s'inscrivent pleinement dans l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Accessibilité

Déposé en 2015 en Préfecture, l'agenda d'Accessibilité des Espaces Recevant du Public a été validé. Dans ce cadre, le Département a initié un plan d'accessibilité de tous les collèges. Entre 2016 et 2024, c'est un budget total de **30,5 M€** qui sera consacré à l'accessibilité dans les collèges. Ce projet global concerne **95 collèges** pour lesquels le Département s'est engagé à mener d'ici 2024 toutes les interventions nécessaires à la mise en accessibilité.

Depuis 2016, 39 collèges ont été rendus accessibles : 9 collèges au sud et 14 au nord du département sont en travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité. Cet engagement se traduit par le respect du calendrier fixé à 2024 pour l'accessibilité des bâtiments.

La créativité au service d'un environnement scolaire plus végétalisé



CD92/WILLY LABRE

Dans le cadre du projet « Imagine ton collège », à l'initiative du Département, **les collégiens ont participé à la réflexion sur l'aménagement de leur cour** de demain.

Ce projet permet d'améliorer le cadre de vie en développant la végétalisation des sites et la création d'espaces de convivialité et de détente. Il vise aussi à réduire l'impact environnemental.

Le collège Jean Macé sur la commune de Clichy a été retenu comme **collège**

pilote pour ce projet avec la végétalisation de la cour qui sera révélée en septembre 2021.

Dans cette perspective, le Département a souhaité impliquer les élèves en leur proposant de choisir le nom qui sera attribué à l'ensemble des cours réaménagés

Dans la continuité de cette initiative, « **réinvente ton collège** » propose aux collèges volontaires de co-construire avec le Département et ses partenaires experts du domaine, un projet d'amélioration de la qualité de vie au collège. Ces projets pourront intégrer plusieurs dimensions telles que le bâti scolaire, l'organisation pédagogique, l'égalité filles/garçons, l'ouverture sur l'environnement proche, la végétalisation ou encore la transition écologique. Les projets modélisés seront ensuite réalisés dans les collèges par les services départementaux.

LE NUMÉRIQUE OUVERT À TOUS

A l'aune de la crise sanitaire, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique d'équipement numérique éducatif d'envergure pour garantir une continuité pédagogique et rendre le numérique accessible au plus grand nombre. Depuis 2019, la transition numérique s'est accélérée pour étendre l'accès aux cours à distance par le numérique. En 2021-2022, le Département va poursuivre sa mobilisation en s'appuyant sur plusieurs piliers et en étendant les dispositifs numériques à disposition des élèves.

Les chiffres du numérique éducatif dans les collèges des Hauts-de-Seine

> **25 000 équipements numériques** déployés dans les collèges

> **300 000 jeunes alto-séquanais et yvelinois** de 11 à 18 ans pourront bénéficier du dispositif Pass + Hauts-de-Seine – Yvelines, avec un porte-monnaie culturel et sportif crédité par les deux Départements à hauteur de 80 € pour les jeunes non-boursiers et 100 € pour les élèves boursiers.

> **Utilisation du portail de l'Environnement Numérique de Travail :**
120 000 utilisateurs et 30 M de visites en 2020-2021.

> **8 robots de téléprésence**

> **277 équipements innovants** pour compléter le parc numérique mis à disposition des établissements pour l'année scolaire 2021-2022.

> **5 000 prêts** d'équipements longue durée en 2020-2021

L'Environnement Numérique de Travail



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Le **portail d'Environnement Numérique de Travail** (ENT) OZE : plateforme d'échanges entre la communauté éducative et l'élève et sa famille. L'accès à l'ENT a été renforcé pour fluidifier l'accès à OZE en anticipation d'éventuelles fermetures de collèges.

Equiper le personnel et les élèves pour garantir la continuité éducative pour tous

Près de 5 000 collégiens ont pu bénéficier de prêts d'équipements de longue durée. Cette politique de soutien aux plus fragiles se poursuit

sur 2021-2022. Les collèges recevront par ailleurs une flotte de 16 ordinateurs portables « boostés » pour des usages nécessitant plus de puissance notamment en technologie ou en sciences.

Les collèges du territoire disposent de 25 000 matériels déployés pour faire profiter les élèves de toutes les potentialités du numérique dans leurs apprentissages.

L'innovation numérique au service des plus fragiles

Une démarche solidaire aider les enfants handicapés

« Des mains et des sourires » propose aux collèges équipés d'une imprimante 3D d'être labellisés par l'association e-Nable France. Cette association coordonne la conception, la fabrication et le don d'appareils d'assistance pour des personnes privées de doigts ou de poignet, dû à une agénésie (formation incomplète d'un membre avant la naissance) ou un accident.

Il s'agit donc de proposer aux collègues volontaires de s'engager dans une démarche solidaire en fabriquant, avec l'accompagnement de l'association e-Nable, un membre offert gracieusement à un enfant handicapé.

Outre le caractère solidaire, ce projet favorise l'inclusion de l'enfant handicapé qui dispose d'une plus grande autonomie pour mieux vivre son handicap.

Des robots de téléprésence en collèges

8 robots de téléprésence sont mis à disposition de collégiens souffrant de troubles somatiques afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades.

Le bilan de ces deux années d'expérimentation met en lumière des bénéfices soulignés de manière unanime par les usagers de ce dispositif, qu'il s'agisse des membres de l'établissement, des parents des élèves concernés et des élèves eux-mêmes.

Grâce à cette initiative, les élèves se sentent toujours « dans la classe » et particulièrement valorisés d'avoir le « privilège » d'utiliser ce matériel innovant. Les robots seront maintenus dans certains établissements à la rentrée 2021 chaque fois que l'état de santé des enfants ne leur permet pas de revenir à une scolarité classique. D'autres collègues ont déjà fait part d'un besoin pour l'un de leurs élèves.



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

La poursuite du déploiement d'équipements numériques innovants et d'objets connectés

En 2020-2021, 70% des collègues ont répondu à l'appel à projets numériques pédagogiques pour des dotations complémentaires en équipements innovants. Kit de drones éducatifs, Ipack sciences composés de différents capteurs ou encore le pack vidéo reporter contenant notamment une caméra 360 font partie des nouveautés présentées.

Une autre nouveauté a largement été plébiscitée par les collègues cette année : les matériels ergonomiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. C'est pourquoi l'appel à projets intègre des claviers ergonomiques, des stylos scanner lecteur, des souris scanner ou encore des dictaphones numériques.

Ce sont ainsi **277 équipements innovants** pour compléter le parc informatique des collèges dont pourront bénéficier les équipes pédagogiques.

Accompagner les parents d'élèves aux usages du numérique

Le Département mène un faisceau d'actions diversifiées pour permettre l'accès au numérique au plus grand nombre, en milieu scolaire comme en société. De nombreux documents et tutoriels sont mis à disposition des familles pour présenter le portail ENT et les services proposés.



PASS + HAUTS-DE-SEINE – YVELINES

Le Pass + Hauts-de-Seine / Yvelines est un **dispositif de soutien financier destiné à sensibiliser les jeunes à la pratique d'activités sportives et culturelles**. Mis en place par le Département des Hauts-de-Seine en 2005, Pass + a été étendu aux Yvelines en 2020.

Cette année encore, de l'entrée en 6^{ème} jusqu'à leur majorité, plus de **300 000 jeunes** des deux départements domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental pourront profiter de cette aide quel que soit leur statut (lycéen, apprenti...).

Ce pass se compose d'une carte à puce qui fonctionne comme un porte-monnaie virtuel destiné aux activités sportives et culturelles. La carte est approvisionnée par les Départements et offre également des bons plans sur le territoire interdépartemental tout en permettant **l'accès à la restauration scolaire** dans certains collèges des Hauts-de-Seine et un service de soutien scolaire en ligne gratuit pour les collégiens.

Cette initiative participe également à **soutenir la population et les organismes sportifs et culturels** dans ce contexte de crise sanitaire en redistribuant les flux financiers sur le territoire.

Les avantages du Pass + Hauts-de-Seine / Yvelines

- Deux porte-monnaie électroniques d'un montant de 80 € pour les jeunes non boursiers et 100 € pour les jeunes boursiers, pour la pratique d'activités sportives et culturelles sur les deux territoires. Les familles décident elles-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport. Pour la rentrée 2021, 2 236 organismes sont affiliés au dispositif
- Des bons plans proposés par les Départements sous la forme d'invitations ou de réductions pour des événements sportifs ou culturels
- Soutien scolaire en ligne pour tous les collégiens des Hauts-de-Seine via leur Environnement Numérique de Travail (ENT). Ce service est utilisé par plus de 32 200 collégiens. Ils ont à leur disposition 4 000 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animées et 2 500 sujets corrigés
- La carte sert de badge d'accès au restaurant scolaire dans les 66 collèges des Hauts-de-Seine utilisant ce service.

Remboursement Imagine R via le compte Pass +

A compter de septembre 2021, le Département des Hauts-de-Seine financera entre 50 %, et 100 % du titre de transport Imagine'R pour les collégiens boursiers du département en fonction de leur niveau de bourse :

- Echelon 1 : 50% du forfait Imagine'R pris en charge par le Département, soit 171 €
- Echelon 2 : 75% du forfait Imagine'R pris en charge par le Département, soit 256,50 €
- Echelon 3 : 100% du forfait Imagine'R pris en charge par le Département, soit 342 €

Les familles pourront demander l'aide départementale pour le financement du forfait Imagine'R via leur compte Pass + dès qu'ils disposeront de leur attestation de bourse pour l'année 2021/2022. Les demandes de remboursement pourront également être soumises sur le portail Aides et Service.

Le Département des Hauts-de-Seine reporte, pour la deuxième année consécutive, les soldes des porte-monnaie électroniques du Pass + non-consommés cette année sur la dotation de l'année 2021-2022

Les 81 459 jeunes inscrits au Pass + Hauts-de-Seine en 2020-2021 verront le montant de leurs porte-monnaie électroniques non dépensé cette année, en raison de la crise sanitaire, s'ajouter au montant de 80€ (et 100€ pour les boursiers) qui leur sera attribué à la rentrée 2021-2022.

Cette mesure reflète le soutien du Département des Hauts-de-Seine envers le pouvoir d'achat des familles pour l'année à venir, mais également indirectement envers les organismes affiliés puisque les bénéficiaires disposeront d'une aide d'un montant plus élevé et seront potentiellement plus enclins à s'inscrire à une activité sportive ou culturelle.

ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

LES MEDAILLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE



CD92/ OLIVIER RENOIR

En 2021, 28 collèges issus de 21 communes des Hauts-de-Seine ont candidaté dans 10 catégories au dispositif départemental les MédDailles du Développement Durable, qui valorise un maximum d'**actions concrètes en faveur du développement durable menées par les collèges**. 64 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées selon le niveau d'implication des élèves dans l'action et le nombre d'élèves impactés par le déploiement de cette action.

Les collégiens pouvaient candidater dans 10 catégories : tri/recyclage/économie circulaire, protection/préservation de la biodiversité, consommation écoresponsable, solidarité, respect/civisme, énergie/bilan carbone, eau, gouvernance/transversalité, mobilité, santé/bien-être

Le **prix du Jury** a été remis au collège Louis-Blériot sur la commune de Levallois-Perret qui obtient une récompense de 5 000 € pour son projet « Blériot & les éco-responsables ». Les élèves ont lancé dans leur établissement un concours visant à réaliser, seul ou en groupe, une maquette ou une affiche autour du développement durable et de l'évolution de la ville. 40 élèves ont participé au concours.

L'opération sera reconduite sur l'année scolaire 2021-2022.

UNE RESTAURATION SCOLAIRE QUALITATIVE

La restauration scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine

Quelques chiffres et tarifs

- 62,6 % des collégiens sont inscrits à la cantine
- 22,6 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension
- 27 000 repas préparés chaque jour
- 67 collèges bénéficient du système d'inscription et de facturation en ligne (à la rentrée scolaire 2021-2022)

Le calcul du coût des repas est calculé en fonction des ressources du foyer et du quotient familial mensuel. En moyenne, le prix d'un repas facturé aux familles oscille **entre 0,64€ et 4,28€**. Le coût réel de préparation se situe entre 8 et 10 €, la différence entre le prix facturé et le coût réel est assumée par le Département. Ce coût représente 8M € par an.

| Quotient familial mensuel QFM en € | Tarif appliqué par repas | Tarif journalier internat |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| 0 à 190 | 0,64 € | 1,44 € |
| 191 à 340 | 1,50 € | 3,36 € |
| 341 à 490 | 2,35 € | 5,29 € |
| 491 à 640 | 3,10 € | 6,97 € |
| 641 à 790 | 3,96 € | 8,89 € |
| >790 | 4,28 € | 9,61 € |

Tarif passager : 6,73 €

Extension progressive des sites de production sur place

Lutter contre le gaspillage et améliorer la qualité des repas servis

Le Département est responsable de la restauration scolaire dans les collèges. Avec ses 98 collèges publics, le Département des Hauts-de-Seine fournit 27 000 repas chaque jour. Dans le cadre du contrat de restauration 2020-2026, la collectivité s'engage pour garantir une meilleure offre de restauration aux élèves tout en luttant **contre le gaspillage alimentaire**.



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Pour répondre à cette ambition, le Département a expérimenté en 2020 la **production de repas sur place** au collège Romain Rolland au Plessis-Robinson. Suite à cet essai concluant, le Département étend ce dispositif avec deux nouveaux établissements qui auront également recours à la production sur place dès la rentrée 2021 : le collège Georges Pompidou à Courbevoie et le collège Albert Camus à Bois-Colombes. A terme, d'ici 2026, le Département a pour

objectif de faire bénéficier 20 collèges de ce mode de restauration avec un rythme de 1 à 7 établissements par an.

Des repas sains préparés sur place

La production des repas sur place repose sur l'arrivage des denrées brutes et leur transformation sur place pour être servies le jour même. Ce procédé diffère de la liaison froide dans laquelle les plats sont préparés 2-3 jours à l'avance avant d'être réchauffés, ce qui génère beaucoup de déchets les quantités ne pouvant être ajustées le jour même. De plus, les plats, préparés sur place avec l'expertise d'un chef, ont l'avantage d'**offrir un réel plaisir gustatif tout en diminuant le gaspillage** avec des quantités maîtrisées au plus près des flux d'élèves. Dans une démarche de qualité et de durabilité des produits, le Département a établi un cahier des charges pour garantir la provenance des denrées. Ainsi, 1/4 des produits proposés à la cantine sont bio, 1/3 provient de producteurs locaux et au moins 20 % des volailles, viandes et poissons sont certifiés Label Rouge, pêche durable.

Bilan de l'opération au collège pilote Romain Rolland au Plessis-Robinson

- Plébiscité par les élèves avec **un taux de satisfaction à 85%** dans le collège pilote au Plessis Robinson, la production des repas sur place garantit des assiettes équilibrées, saines et savoureuses.
- **280 000 € de travaux** réalisés pour adapter les installations de la cuisine
- **20% de repas** pouvant être **préparés en direct** à chaque service pour éviter le gaspillage.

LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

PREMIS

Le Plan pour la Réussite à l'École et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) accompagne des élèves en difficulté de la 6^{ème} à la 4^{ème}. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS s'articule en deux volets :

- **Des ateliers thématiques** (jardinage, cuisine, robotique...) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- Le **tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

En 2020-2021 plus de 1 000 élèves ont pu profiter des 127 ateliers de ce dispositif répartis dans 19 collèges alto-séquanais. PREMIS est reconduit pour l'année scolaire 2021-2022 afin de **garantir un soutien renforcé aux collégiens en difficulté**.

La médiation, un outil pour favoriser le bien-être au collège



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Instauré par le Département depuis 25 ans, la médiation éducative œuvre pour **promouvoir un climat scolaire serein** grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits. Cette rentrée scolaire, **12 nouveaux médiateurs** viendront compléter le dispositif dans 10 nouveaux établissements. Au total, ce seront donc **85 médiateurs répartis dans 74 collèges** qui seront mobilisés dans le département. Afin de renforcer l'accompagnement dans les collèges et d'**encourager un dialogue de proximité**, 5 managers de proximité seront déployés sur l'année 2021-

2022.

Les médiateurs éducatifs assurent l'**accompagnement des élèves vulnérables** grâce à des interventions individuelles et des projets collectifs autour de thématiques d'actualité comme le harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, la perte de repères républicains, etc...

Ces professionnels sont ainsi formés à identifier et résoudre les conflits pour dépasser les situations de crise et développer chez l'adolescent l'estime de soi et la confiance. Dans un contexte marqué par la crise sanitaire et l'avènement des réseaux sociaux propice à développer des comportements à risque, l'action des médiateurs est encore plus déterminante. Leur formation de 10 jours par an, actualisée en fonction du contexte,

s'appuie sur plusieurs thématiques :

- La laïcité et la narration éducative
- La remobilisation d'élèves en difficulté par l'approche narrative
- Les réseaux sociaux et les conduites à risque des adolescents
- Les valeurs et innovations citoyennes en partenariat avec le Mémorial de la Shoah pour lutter contre le racisme et les discriminations

Les médiateurs développent en collège plus de 120 projets autour du climat scolaire, du bien-être, de la persévérance et de la citoyenneté. L'équipe de médiation participe par ailleurs aux projets ERMES.

Au fil de l'année scolaire 2020-2021 en raison d'un contexte très particulier, ils ont contribué au déploiement d'actions visant à renforcer l'estime de soi pour inciter les élèves à garder une vision positive d'eux-mêmes. Plus de 306 projets ont été déposés sur cette thématique.

Le rôle clé des coordonnateurs de territoire

Pour être au plus proche des préoccupations et des attentes de la jeunesse, le Département a mis en place depuis 2017 des coordonnateurs de territoire. Par leur action, ils permettent de **relier les projets de la collectivité aux acteurs et aux habitants** du territoire. Ils représentent un maillon indispensable pour relayer sur le terrain l'action du Département tout en faisant remonter les besoins des habitants et les tendances. Impliqués dans les trois environnements des jeunes (la famille, l'école et le quartier), les coordonnateurs de territoire sont des ressources indispensables pour créer du lien entre les différents acteurs institutionnels, éducatifs et associatifs.

Ils ont notamment permis de créer une offre de stages de 3^{ème} transversale avec des stages hybrides dans les sites du Département (par exemple permettre au jeune d'expérimenter plusieurs services du Domaine départemental de Sceaux durant son stage de découverte). Ils participent également à la **lutte contre la fracture numérique** pour développer l'accès à l'offre éducative départementale et accompagner les familles dans l'usage du numérique.

Les classes créatives

Lancées en 2014, les « classes créatives » ont pour but de développer les valeurs citoyennes et de créer une dynamique de travail complémentaire à l'enseignement tout en renforçant les liens entre les élèves et les enseignants. Ce dispositif propose aux collégiens de réaliser une œuvre dans une thématique déclinée sur plusieurs supports.

Chaque année, un thème différent est mis en avant par le Département, en lien avec le programme scolaire et décliné en plusieurs sujets autour d'activités interdisciplinaires. En plus de contribuer au développement de valeurs citoyennes, l'enjeu est de développer son esprit critique.

Les classes participantes réalisent une œuvre encadrée par les professeurs. L'ensemble de ces œuvres est ensuite exposé dans le magazine en ligne MADMAGZ disponible sur l'ENT. Les classes ayant soumis ses travaux dans le cadre de ce dispositif gagnent un concert lors du festival Chorus.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le thème proposé est « **Les réseaux sociaux, liberté ou dépendance ?** ». Le sujet peut être abordé sous l'angle de la liberté, le réseau comme un espace d'expression, de communication, de lien avec les autres ou sur celui de la dépendance, comme une obligation, une nécessité de participer, de poster pour exister ou

être accepté dans le groupe. Le travail mené avec le groupe sera illustré par la création d'une œuvre, au choix (vidéo, BD, photos).

Les ateliers pédagogiques

Les ateliers pédagogiques offrent un espace d'initiative et de créativité pour tous ceux qui s'y investissent. Organisés chaque semaine en dehors du temps scolaire, ils permettent d'apprendre autrement et aboutissent à une réalisation. Les ateliers sont organisés autour de six thématiques :

- Arts et cultures
- Lettres et langues
- Sciences et technologies
- Méthodologie
- Formation du citoyen
- Une passion pour des métiers



CD92/ WILLY LABRE

Sur l'année scolaire 2020-2021, 83 collèges ont proposé 200 ateliers pédagogiques pour accueillir 2 850 élèves.

Susciter l'engagement des équipes pédagogiques

Le collège est un lieu de vie, de partage et d'échanges. Dans un souci de dynamique territoriale en matière d'innovation, le Département propose pour l'année scolaire 2021-2022 différentes actions éducatives pour susciter l'adhésion des équipes éducatives et aider les jeunes à se réaliser.



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Vers la 2^{ème} édition du concours d'éloquence

Proposé pour la première fois en 2020, le concours d'éloquence prépare les collégiens à devenir des citoyens responsables et maîtriser l'expression orale.

Cette première édition intitulée '**Pour la planète, j'ose prendre la parole**' a réuni 17 collèges, soit environ 600 élèves, malgré le contexte de crise sanitaire. Formés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens participant ont pu développer la

confiance en eux et acquérir des compétences oratoires qui leur seront utiles tout au long de leur parcours scolaire et de leur vie.

La thématique retenue pour l'édition 2021/2022 est l'égalité filles-garçons.

Sur les chemins de ma commune

Cette action s'adresse aussi bien aux élèves accueillis dans les Unités Pédagogiques pour élèves Allophones Arrivants (UPE2A) qu'à d'autres classes ou groupes d'élèves qui

pourraient être intéressés par un projet collaboratif. Chaque classe engagée réalise un magazine intégrant des capsules vidéos présentant un événement ou une action de sa commune. Ce travail réalisé tout au long de l'année scolaire 2021/2022 sera valorisé lors d'un temps festif au printemps 2022.

Un festival du jeu vidéo au printemps 2022 pour les collégiens du département

La France est le 3^{ème} producteur européen de jeux vidéo. En 2020, le **département des Hauts-de-Seine est le 5^{ème} département de France en termes d'offres d'emploi dans le secteur** du jeu vidéo. Pour la première fois, le Département organisera au printemps 2022 un festival du jeu vidéo. Cet événement offrira de nombreuses opportunités pour les jeunes : présenter les jeux vidéo créés au cours de l'année, échanger entre passionnés du domaine, découvrir les métiers de la filière en forte expansion et les compétences à développer pour travailler dans ce domaine et découvrir de nouveaux jeux.

Il s'agit au travers de cet événement de démontrer les **vertus éducatives, inclusives, égalitaires et intergénérationnelles** du jeu vidéo.

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est **une priorité de la politique culturelle du Département** qui s'attache à promouvoir une « **culture pour tous** » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

Dans ce cadre, le Département met en œuvre des **dispositifs d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les acteurs culturels et éducatifs** du territoire, la Direction des services départementaux de l'Education nationale et le Rectorat de l'Académie de Versailles. Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 personnes.

Chemin des Arts

Ces parcours proposent à une classe et à un groupe de personnes éloignées de la culture, la découverte d'œuvres grâce à deux **sorties culturelles** et des **ateliers de pratique avec des artistes** (10h à 26h). Ils sont conçus en lien avec les partenaires culturels du territoire : théâtres, centres d'art, lieux de musiques actuelles, musées, festivals...Chemin des Arts permet à certains collégiens de franchir pour la première fois les portes d'un lieu culturel et de rencontrer des artistes et leurs œuvres.

Tous les collèges du Département peuvent bénéficier du dispositif dans la limite des places disponibles. Lors de la saison 2020-2021, 2 000 collégiens étaient inscrits provenant de 40 collèges différents. Pour cette rentrée scolaire, le dispositif sera étendu aux 15-25 ans.



CD92/JULIA BRECHLER

Chœur des collèves

Le Département soutient le **développement du chant choral en milieu scolaire**. Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du département. Les élèves inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels qui les accompagnent jusqu'aux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine

Musicale.

En 2021-2022, l'artiste invité est l'ensemble KM+. Cette initiative a pour but de mettre les enfants au cœur d'un processus artistique ambitieux et leur permettre de se produire dans un lieu prestigieux : la Seine Musicale.



Chœur des collèges interdépartemental

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

Fruit du rapprochement entre les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le nouveau Chœur interdépartemental réunira dès septembre plus de 200 élèves. Cette année, les élèves seront guidés par le compositeur Olivier Vonderscher afin de présenter « **Une classe à Broadway** », comédie musicale alliant jazz, hip hop et musique à claquettes. Les élèves seront accompagnés par dix musiciens professionnels et deux chanteurs solistes.

Collège au cinéma

Depuis 1989 le dispositif « Collège au cinéma » a pour ambition d'**éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique** et de les ouvrir sur le monde. Cette initiative développe la pratique culturelle des jeunes en favorisant l'établissement de liens réguliers entre les adolescents et les salles Art et essai du département.

En 2020/2021 les modalités d'inscription ont évolué afin de favoriser les collèges qui s'appuient sur le dispositif « Collège au cinéma » pour mettre en place des **projets pédagogiques transdisciplinaires**.

Le bilan très positif de l'évolution vers la pratique de « Collège au cinéma » conduit à renouveler cette action pour la saison 2021/2022. Dorénavant un collège désirant inscrire davantage de classes devra rédiger un projet pédagogique qui explicitera le travail envisagé dans le cadre du dispositif et ses prolongements.



5000 collégiens à Versailles

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

Crée en 2019, *5 000 collégiens à Versailles* vise à faire **découvrir Versailles en tant que lieu de mise en scène du pouvoir** mais également à contribuer au développement de la citoyenneté. Cette initiative, complémentaire au travail effectué en classe permet également de resserrer les liens entre les élèves et leurs enseignants grâce à une sortie hors les murs. L'année dernière, en raison du contexte sanitaire, la journée en présentiel n'a pu avoir lieu. A la place, une journée virtuelle a été organisée autour de la citoyenneté et du développement durable. Cette année, les partenaires de l'opération se réjouissent de retrouver les collégiens pour cette nouvelle édition.

LES ACTIVITES SPORTIVES

Le Département des Hauts-de-Seine organise chaque année, sur le temps scolaire, des dispositifs sportifs pour les collèges publics ou privés sous contrat alto-séquanais, dont les ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et des structures spécialisées du département. Ces dispositifs sont organisés en lien étroit avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine.

Des pratiques adaptées aux contraintes sanitaires

Grâce à la **mise en place des protocoles sanitaires** requis, le Département a réussi à organiser les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** et **Plein Air Handicap** et **Activités Equestres** adaptées, qui offrent respectivement aux collégiens (tous niveaux) et aux jeunes scolarisés dans des structures spécialisées la possibilité d'accéder à la pratique d'Activités Physiques de Pleine Nature, préconisée notamment par l'Éducation nationale. Ainsi, plus de **22 500 collégiens** (172 700 passages) et **2 506 jeunes** (26 195 passages) en situation de handicap ont bénéficié de ces dispositifs.

Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique



CD92/OLIVIER RENOIR

Par ailleurs, le Département a pu organiser la première édition de son **Trophée Hockey sur Gazon**, au stade départemental Yves-du-Manoir, avec la participation de 800 collégiens des Hauts-de-Seine, dont 150 jeunes en situation de handicap. Le stade Yves-du-Manoir accueillera l'épreuve de hockey sur gazon des **Jeux Olympiques de Paris en 2024**.

Cent ans après avoir accueilli les Jeux en 1924, le stade renoue avec l'histoire olympique. A cette occasion, le hockey sur gazon est mis à l'honneur auprès des collégiens avec des initiations grâce à leurs professeurs formés à cette discipline.

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2021-2022

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, le Département organisera les dispositifs sportifs scolaires en tenant compte de l'évolution du contexte sanitaire et des aménagements imposés pour la pratique sportive en milieu scolaire, dans le respect des directives gouvernementales en vigueur et plus particulièrement de celles du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Les dispositifs sportifs des Hauts-de-Seine prévus pour la rentrée scolaire 2021/2022 sont, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :

> le **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés) et le **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine** (réservé aux élèves en situation de handicap accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés), avec la participation des joueurs du Racing 92 pour la remise des récompenses, suivie d'une séance de dédicaces



CD92/OLIVIER RENOIR

> la journée de **stage de rugby**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Rugby Hauts-de-Seine, qui regroupe chaque année une centaine de collégiens à Paris La Défense Arena ; après une visite de l'enceinte, les collégiens participent à des ateliers sportifs et à un tournoi, en présence de joueurs du Racing 92 qui se prêtent à une séance de dédicaces en fin de journée

> le **Trophée Football Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)

> la journée de **stage de football**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Football Hauts-de-Seine, qui permet chaque année à une centaine de collégiens de visiter le Centre National de Football de Clairefontaine avant de participer à des ateliers sportifs de perfectionnement et à un tournoi

> le **Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)

> le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine** (collégiens), au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette

> le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**, réservé aux jeunes scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud

> les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves en accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés) qui, dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.

Le Département subventionne également des **voyages sportifs** organisés par les collèges.

Soutien des associations sportives des collèges

Le Département soutient l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 115 associations sportives des collèges des Hauts-de-Seine (année scolaire 2020/2021). La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour l'organisation du **Cross UNSS Hauts-de-Seine** qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 500 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy et pour la formation des jeunes arbitres, du niveau district au niveau départemental, pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges. Le Département subventionne également le déplacement des jeunes collégiens qualifiés aux différents **Championnats de France Scolaires UNSS**.